REFLETS

morges
VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2013 – REFLETS N°11

5. Pas de retraite
pour ma santé

7. Théâtre de Beausobre
un vivier de stagiaires

8. Taxes de séjour
à quoi sont-elles attribuées ?

MORGES
Logement :
les objectifs et
projets **2.-3.**

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2013 – REFLETS N°11

Editorial

De 1950 à nos jours, la population vaudoise a presque doublé alors que la surface de notre territoire n'a pas augmenté d'un yota. Répondre à la demande de logement en préservant notre environnement et notre qualité de vie est l'un des grands défis de notre époque.

Pour y faire face, une commune peut s'appuyer sur la politique foncière, la politique du logement et l'aménagement du territoire. Le grand angle de ce Reflets s'attache plus particulièrement à la politique du logement, bien que celle-ci soit fortement dépendante des deux autres.

La Commune de Morges a acquis en son temps quelques terrains. Sur un de ces terrains, En Bonjean, le projet avance et peut enfin être présenté à la population.

En se dotant d'outils de développement innovants, la Municipalité a planifié d'ici 2020, la construction de 125 logements subventionnés, 180 dévolus à la classe moyenne et 55 logements haut standing. Grâce à la réalisation de l'Objectif logement, la commune a déterminé quel type de logement elle veut voir sortir de terre à moyen terme sur les parcelles communales acquises ou en vue d'acquisition.

De plus, elle intensifie ses relations avec les partenaires privés afin de les inciter à construire sur leur terrain une diversité de logements. C'est ainsi que des appartements à loyers modérés verront le jour sur les Fonderies et que le futur quartier Gare-Sud accueillera une vingtaine de logements protégés.

Pour la Municipalité, ces démarches sont précurseurs d'une politique du logement et d'une politique foncière actives afin que Morges reste une ville durable, une ville pour toutes et tous.

Sylvie Podio, municipale jeunesse, sécurité sociale et logement

Objectif logement

Taux de logements vacants, logements vacants et variation annuelle du parc de logements, Vaud, 1975-2012

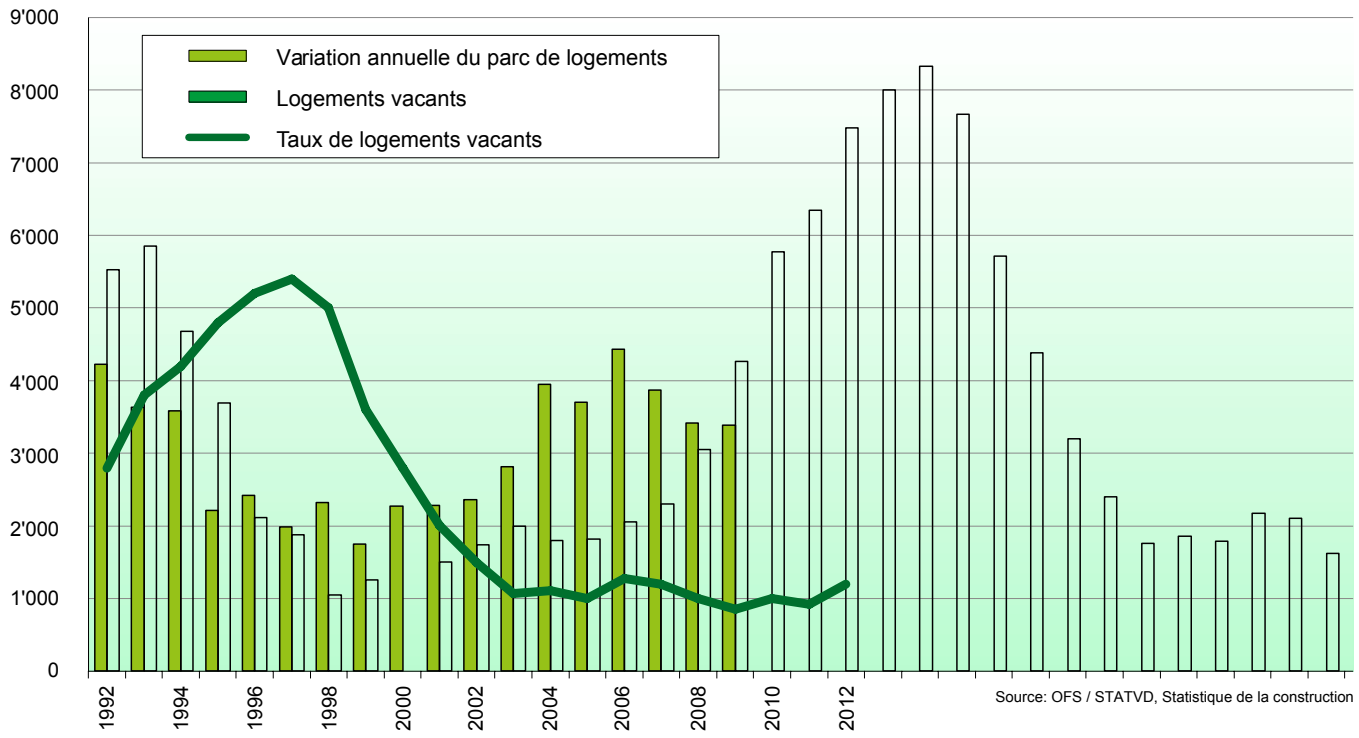

Le Service Unité logement du Canton de Vaud et la Ville de Morges ont collaboré ensemble à l'élaboration d'un nouvel outil de planification urbaine qui permettra aux communes de mieux prévoir la densification de leur territoire et faire face à l'augmentation démographique annoncée.

Questions à Monsieur Samuel Royer, responsable de l'Unité logement

Quels sont les enjeux actuels en matière de logement au niveau cantonal ?
Il faut construire plus de logements pour résorber la pénurie actuelle. Ce sont aujourd'hui 3000 à 3500 logements qui sortent chaque année de terre, ce qui n'est pas suffisant.
Ces nouveaux logements doivent répondre aux besoins de l'ensemble de la population. On parle bien sûr des personnes les moins aisées, mais aussi de la classe moyenne, qui a de plus en plus de peine à se loger, des étudiants, ou encore des personnes âgées.
Les communes doivent être également davantage sensibilisées et impliquées dans la problématique du logement. Elles en sont en effet l'un des maillons essentiels, au même titre que les acteurs privés ou institutionnels, qui doivent aussi être intégrés dans la politique cantonale.

Quels sont les objectifs du Canton et les moyens à disposition?
Le logement est l'une des priorités du programme de législature 2012-2017 du Conseil d'Etat. L'objectif idéal est de construire environ 4500 logements par année, afin de répondre à la croissance de la population et résorber la pénurie. Pour ce faire, le Canton souhaite accélérer les procédures et favoriser la mise en zone de nouveaux terrains à bâtir là où cela est possible et souhaitable. La densification en zone urbaine, par exemple sur d'anciennes friches industrielles, doit également être soutenue et développée au vu de son potentiel très intéressant. Le territoire vaudois étant limité, il est essentiel de construire dans les endroits bien situés, proches des transports en commun, des emplois et des services, afin de limiter le mitage du territoire et les nuisances en découlant.
Les communes ont un rôle central à jouer en matière d'aménagement du territoire, c'est pourquoi le Canton doit notamment soutenir et inciter le développement de politiques communales du logement.

Un des outils que le Canton met à disposition des communes est l'Objectif logement. De quoi s'agit-il ?
L'Objectif logement sert à mettre en place et planifier une politique communale du logement.
Il pose tout d'abord un diagnostic de la situation actuelle en matière de logement, puis permet d'élaborer un pronostic des besoins futurs et aboutit à un plan de mesures concrètes à mettre en œuvre. Combien de logements ? De quels types ? Pour répondre à quels besoins ? Dans quel laps de temps ? Avec quels moyens ? Plutôt que de développer le logement et les infrastructures au coup par coup, projet par projet, on se donne les moyens d'avoir une vision d'ensemble et à long terme.

La Ville de Morges a été le projet-pilote pour ce nouvel outil, quels sont vos constats sur la démarche ?
Au-delà de l'outil, le plus réjouissant est de voir une ville de l'importance de Morges prendre en main sa politique du logement.
La fixation d'objectifs en matière de logement pousse également la réflexion dans d'autres domaines de la politique communale : finances, écoles, espaces verts, etc. De nouveaux logements, cela signifie également de nouvelles infrastructures, une nouvelle planification, et bien souvent une amélioration de la qualité de vie pour l'ensemble des habitants du quartier.
Plus largement, cela pose la question fondamentale du développement souhaité par et pour la commune. Qui va y habiter demain ? Quels seront les besoins de sa population ?
La qualité du résultat de la démarche entreprise il y a maintenant deux ans par la Ville de Morges démontre la forte implication de ses autorités et services communaux et leur rôle de pionnier. Qu'ils en soient ici vivement remerciés. Cela a permis de concrétiser et d'améliorer un outil que d'autres communes sont également en train de mettre en œuvre et qui est un instrument essentiel de la politique du logement.

Propos recueillis par Véronique Chaignat, chargée de communication

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2013 – REFLETS N°11

Morges «En Bonjean»
des logements à loyers modérés

En Bonjean se situe à l'entrée Ouest de la Ville

La Municipalité de Morges a confié la construction du site «En Bonjean» – comprenant deux immeubles – à la Coopérative Cité Derrière qui a mandaté le bureau d'architectes Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA à Lausanne. Un projet d'envergure qui respecte le côté humain en proposant des logements à loyers modérés.

Fondée en 1995, la Coopérative Cité Derrière a réalisé plus de 50 immeubles dans le Canton de Vaud et offre actuellement sur le marché plus de 1600 logements à loyers modérés considérant les affaires en cours et les concours d'architecture. Reconnue d'utilité publique, elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute opération spéculative.

Son objectif est de pratiquer des prix favorables tout en préservant l'habitabilité des logements et le bien-être des locataires, en considérant scrupuleusement les délais impartis ainsi que les coûts de construction. Une coopérative qui est plus qu'un prestataire, qui est un partenaire …

Soucieuse du développement durable, la Coopérative Cité Derrière s'engage aussi à favoriser les installations de chauffage les plus innovantes dans le but de respecter l'environnement et de faire profiter les locataires d'économie d'énergie.

Une vision limpide et solidaire

Le projet de construction des deux bâtiments du site «En Bonjean» à Morges a vivement interpellé la coopérative. Ce projet représente pour elle une nouvelle opportunité de remplir sa mission qui est de réaliser des logements à prix modérés.

La Commune de Morges a mandaté la Coopérative Cité Derrière. En choisissant de collaborer avec la Coopérative Cité Derrière, la Municipalité de Morges a, entre autres, un droit de regard manifeste et une vision limpide de la gestion globale des immeubles durant leur construction, mais également après la fin de celle-ci. La coopérative propose systématiquement à un représentant de la Commune d'être membre de son Conseil d'administration de manière à garantir une parfaite transparence et une communication accomplie.

La Coopérative Cité Derrière s'est engagée envers la Commune de Morges à respecter les critères du Règlement sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) et de proposer des loyers en dessous de CHF 252.–/m^2/an.

Le Bureau d'architectes Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA à Lausanne est un acteur de la scène architecturale romande depuis plus de 25 ans. Les thèmes abordés sont aussi divers que les complexes scolaires et sportifs, l'habitat, l'hôtellerie ou l'industrie. Il propose une architecture à vocation humaine et aux sensibilités multiples: structure, technique, fonction, forme, relation au paysage, lumière, développement durale. L'émotion au-delà du construit.

«En Bonjean», un nouveau quartier

L'implantation des deux immeubles de quatre niveaux et un attique chacun couvre la portion de territoire située entre la route de la Longeraie, l'avenue Ignace-Paderewski et les voies CFF jusqu'à la limite de la commune de Tolochenaz. Le terrain sera cédé à la Coopérative Cité Derrière en droit distinct et permanent de superficie (DDP) sur une durée de 50 ans.

Un emplacement qui est entouré de verdure, non loin du lac, du Port du Petit-Bois et du Centre sportif de loisirs. Le quotidien est facilité par la proximité des transports publics, du centre-ville, de la gare CFF et de la route cantonale.

L'étude vient de commencer pour définir le nombre exact de logements, entre 25 et 30, dont la moitié est réservée à des logements protégés pour personnes âgées ou à mobilité réduite, qui bénéficieront d'espaces communs (buanderie, local de rangement) ou d'autres facilitant la convivialité, sans oublier la présence régulière d'une référente sociale. Certains jouiront d'une vue panoramique sur le lac Léman. La création d'un foyer socio-éducatif est à l'étude. Le projet sera mis à l'enquête ce printemps. Les architectes relèvent le défi de concevoir des appartements simples, de qualité, accueillants, respectant le label Minergie®, assurant une vie paisible et sereine dans un environnement où règnera une émulation d'énergies positives.

La construction des deux bâtiments débutera en automne 2013. Les appartements seront livrés dès le printemps 2015.

Plus d'informations sur www.citederrière.ch

Coopérative Cité-Derrière

LE TRI DES DÉCHETS: TRUCS ET ASTUCES

Afin de gagner de la place dans les sacs taxés, voici quelques petites astuces simples et faciles à appliquer:

Les cabas en papier des grandes surfaces: à bannir car ils ne sont pas recyclables, sont la plupart du temps payants et vont dans le sac taxé. Des cabas réutilisables sont en vente un peu partout pour une somme modique.

Les flacons en plastique: mis à part les bouteilles de lait en PE qui peuvent être rendues dans les grandes surfaces, les flacons en plastique de moins de 3 litres vont au sac taxé. Ceux de plus grande contenance peuvent être apportés à la déchetterie. Un petit truc : les couper en deux et les mettre au fond d'un sac taxé. Ils prendront un minimum de place et pourront être remplis par d'autres déchets.
Les litières à animaux: les litières d'animaux d'origine cellulosique peuvent être jetées aux déchets organiques.

Par contre les litières d'origine minérales vont au sac taxé. Une astuce pour gagner de la place : vider la litière dans le sac lorsque qu'il est plein juste avant de le refermer. Les granulés se logeront dans les espaces libres.

Vos questions sont les bienvenues:
infrastructures@morges.ch.

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2013 – REFLETS N°11

La Fête des voisins
Immeubles en fête

Dans une société où l'individualisme prime et les personnes doivent être mobiles, on perd peu à peu contact avec ceux qui nous entourent, qui vivent juste à côté de nous: nos voisins.

Connaissez-vous votre voisin de palier ou de la maison d'en face? Avez-vous déjà pris le temps de partager un moment convivial avec lui? Pouvez-vous dire s'il vit seul ou s'il a de la famille?

La Fête des voisins, c'est l'occasion de dépasser les barrières du quotidien, de prendre un peu de temps avec l'autre, de partager un moment en toute simplicité afin de faire connaissance avec les personnes qui nous sont proches physiquement mais que souvent on connaît trop peu. C'est également renforcer des liens entre les habitant-e-s d'un quartier et développer des solidarités de proximité.

Vendredi 31 mai

L'édition 2013 aura lieu le 31 mai. Ainsi, plus de 12 millions de personnes célébreront cet événement le même jour, et ce dans plus de 35 pays (Union européenne, Canada, République démocratique du Congo, Turquie, Russie, etc.).

Et dans mon quartier?

Le concept est simple: chaque personne qui se sent une âme organisatrice peut glisser dans les boîtes aux lettres de ses voisins d'immeuble ou de quartier un petit mot qui annonce la date, l'heure, le lieu de la rencontre et rappelant que chacun est prié d'amener sa contribution sous forme de boisson ou de nourriture.

Vous avez besoin de matériel, la Commune vous aide

La Commune se fera un plaisir de mettre à disposition de chaque personne qui en fait la demande des tables et des bancs. Pour cela, il suffit de contacter la Direction des infrastructures au tél. 021 823 03 20 en annonçant le nombre de tables désirées et le lieu où les tables devront être livrées.

Cependant, cette année, pour des raisons budgétaires, la Ville ne mettra pas à disposition des organisateurs les affiches et cartons d'invitation usuels. Il sera cependant possible de les télécharger sur le site Internet:
www.morges.ch/fetedesvoisins. De plus, des T-shirts et ballons sont disponibles au greffe

Le jour de la manifestation, il ne vous restera plus qu'à profiter du moment et découvrir les personnes qui vous entourent. Ainsi, peut-être découvrirez-vous des affinités avec le voisin du 3e, que vos enfants partagent les mêmes activités que les enfants qui viennent d'emménager dans la maison qui se trouve de l'autre côté de la rue, que la dame du 1er a besoin d'aide pour faire ses courses et en échange, elle peut s'occuper de votre chat pendant vos vacances, … ? Il y a tant à partager.

Nous vous souhaitons des rencontres enrichissantes pour débuter l'été dans la bonne humeur.

Plus d'informations sur www.morges.ch/fetedesvoisins
www.immeublesenfete.com

Céline Elsig, assistante de direction au Greffe municipal

Agenda

MORGES BOUGE

Le printemps arrive et avec, une offre d'événements foisonnante:

Vide-grenier aux Halles CFF

Dimanche 17 mars 2013
L'art de chiner librement. Plus de 135 exposants sur 4600 m². Il rassemble des privés vendant les trésors de leurs greniers et les amoureux d'objets de toutes sortes agrandissant leurs collections. Entrée libre. Buvette. **Horaire: di 08h-18h**

Cirque Helvetia

Vendredi 22 au dimanche 24 mars 2013
Découvrez le monde magique du cirque où chacun retrouve son âme d'enfant joyeux, prêt à s'émerveiller et à oublier la grisaille des soucis quotidiens. Réservations : ticketcorner.ch
Horaires: ve 20h, sa 15h et 18h, di 15h

Gala des patineurs

Samedi 23 mars 2013
Vous aimez le patinage artistique, venez découvrir les nouveaux talents de la région lors du traditionnel Gala des patineurs organisé par le Club des patineurs de Morges. Plus d'informations sur www.cpmorges.ch **Horaire: sa 16h-18h**

Chasse aux œufs

Lundi 25 mars au samedi 30 mars 2013
Venez nombreux assister à la chasse aux œufs. Chaque œuf contient un petit parchemin représentant un billet de tombola permettant de gagner 2 bons de CHF 500.– à faire valoir dans un commerce membre de la COOR, retrouvez la liste des membres sur **www.coor.ch**.

Fête de la Tulipe

Vendredi 29 mars au dimanche 12 mai
Floraison selon météo du printemps! La traditionnelle Fête de la Tulipe se déroule chaque année d'avril à mi-mai dans le Parc de l'Indépendance à Morges. Plus de cent mille tulipes (d'habitude dès mi-avril), narcisses et jacinthes composent les massifs colorés du parc jouxtant le lac Léman. L'accès aux 30'000 m² du parc est entièrement libre. Certains week-ends, des animations viennent ajouter l'envoûtement des harmonies à la symphonie des couleurs. Ne manquez en aucun cas cette fête magique, véritable régal pour les yeux! Vente des bulbes de la fête, le 15 mai dès 11h30.

Arvinis: Salon international du vin

Mercredi 17 au lundi 22 avril 2013
Le Salon international Arvinis est dédié au vin, à sa culture, son élevage, sa distribution, sa dégustation et sa promotion.
Cette année, l'hôte d'honneur est le Liban dont le vignoble se caractérise à la fois par une histoire millénaire et par un développement dynamique.
Retrouvez la liste des exposants sur www.arvinis.ch
Horaires: me au ve 16h-22h, sa 11h-22h, di 11h-20h, lu 16h-22h

Morges bouge

Dimanche 5 mai 2013
Venez marcher le 5 mai 2013 à 17h!
Morges bouge est une manifestation sportive ouverte à toutes et tous, quel que soit votre âge.
Le but de la manifestation est d'inciter la population à pratiquer une activité physique, sans chronomètre ni compétition: 5 parcours balisés de différents niveaux de difficulté (2-3-5-8 km) sont proposés aux marcheurs et aux coureurs.
Plus d'informations sur www.morges.ch/morgesbouge
Horaire: di 17h

Programme complet des manifestations disponible sur www.morges.ch

Véronique Chaignat, chargée de communication

EVALUATION

- ☐ Excellent
- ☐ Bon
- ☐ Moyen
- ☐ Mauvais

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Depuis deux ans, vous recevez 4 à 5 fois par an, le bulletin d'information communal REFLETS. L'objectif de cette communication est de vous informer sur les activités de notre Ville, les projets en cours ou futurs et les événements de manière utile, neutre et accessible.

Aujourd'hui, la Municipalité souhaite connaître votre avis sur ce bulletin d'information et vous propose un petit sondage à remplir en ligne, dès aujourd'hui, sur **www.morges.ch**
Vos réponses nous sont utiles, merci d'avance de votre participation !

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – MARS 2013 – REFLETS N°11

Pas de retraite pour ma santé

ça marche! BOUGER PLUS, MANGER MIEUX

Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

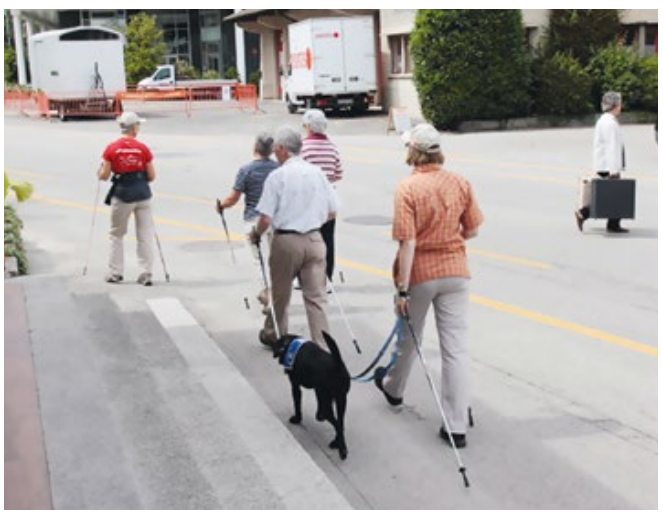

Pratiquer une activité physique modérée et régulière présente de nombreux avantages pour la santé, et ceci à tout âge. En 2013, un projet pilote « Pas de retraite pour ma santé » est mis en place à Morges. Son objectif : que les seniors se (re)mettent à pratiquer une activité physique et améliorer la visibilité de l'offre en la matière.

Un projet pour la promotion de la santé des seniors

La santé est un enjeu qui préoccupe chacune et chacun. Les études scientifiques montrent que la pratique d'une activité physique modérée et régulière participe à l'amélioration de la santé et contribue ainsi à vieillir en bonne santé. D'autre part, elles prouvent également que cette influence est positive quel que soit l'âge auquel on (re)commence une activité physique. Fort de ces constats, le Programme cantonal « Ça marche ! Bouger plus, manger mieux », Pro Senectute Vaud et le Service de gériatrie du CHUV, en collaboration avec la Ville de Morges, mettent en place le projet pilote « Pas de retraite pour ma santé » qui vise à redonner goût au mouvement à des seniors sédentaires. Il s'inscrit dans la politique « Vieillissement et Santé » du Canton de Vaud.

Valoriser l'offre d'activités physiques locales et permettre un suivi personnalisé

L'offre d'activités physiques destinées ou adaptées pour les seniors est riche à Morges et dans sa région. Des cours de gymnastique à la marche avec des bâtons (nordic walking) en passant par la natation ou le yoga, les seniors ont un vaste choix.
Néanmoins, il n'est pas toujours aisé d'avoir une vision globale de cette offre, de trouver l'activité qui convient à chacun, ou d'oser franchir le pas d'intégrer un groupe de pratiquants déjà constitué.

Lors de la **« Journée découverte »**, qui aura lieu le 17 mars 2013 (voir encadré), les participants pourront avoir un aperçu de ces différentes activités dans la région, que ce soit sous forme d'ateliers ou grâce à différents stands d'information.

L'offre locale sera également au menu des **« Rencontres actives »** qui débuteront en avril 2013. Les seniors sédentaires souhaitant se remettre en mouvement pourront bénéficier d'un suivi personnalisé composé de :

- une à deux séances hebdomadaires d'activité physique adaptées, encadrées par un moniteur. La variété sera privilégiée : il y aura des activités en salle et en plein air, dont une partie avec des groupes déjà constitués ou des sociétés locales. Certaines séances mettront l'accent sur l'équilibre, d'autres sur l'endurance, la force, etc. ;
- un carnet de suivi et des entretiens qui permettront de faire des bilans réguliers, et d'encourager également le mouvement au quotidien (en promenade, en faisant ses courses, etc.) ;
- un atelier thématique mensuel traitant de questions liées à la santé des seniors (activité physique, ostéoporose, équilibre, mémoire, alimentation et budget).

Les personnes de 65 ans et plus, intéressées à participer à ce programme, peuvent se renseigner auprès du Programme cantonal « Ça marche ! » au tél. 021 623 37 54 ou senior@ca-marche.ch.

Plus d'informations sur www.ca-marche.ch/senior ou www.morges.ch/fr/vivre-a-morges/sports/

Journée découverte – dimanche 17 mars 2013

Cette journée se déroulera de 9h à 16h30, dans les Foyers de Beausobre. Elle est ouverte à tous les seniors, qu'ils pratiquent une activité physique ou non. Ce sera l'occasion d'y découvrir :

- des conférences sur les bénéfices de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée ;
- plusieurs ateliers d'activité physique (de 30 minutes) conduits par les partenaires ;
- des stands d'information pour présenter l'offre existante à Morges, les Rencontres actives et les différents partenaires du projet ;
- un repas Fourchette verte à midi.

Une participation de CHF 15.– est demandée pour l'ensemble de la journée (repas compris).

Inscriptions et renseignements :
Programme cantonal « Ça marche ! »,
Ligues de la santé
Av. de Provence 12
1007 Lausanne
Tél. 021 623 37 54
senior@ca-marche.ch
www.ca-marche.ch/senior

Christelle Joly
déléguée à la vie culturelle, sportive et associative
Julie Wuerfel
déléguée au développement durable

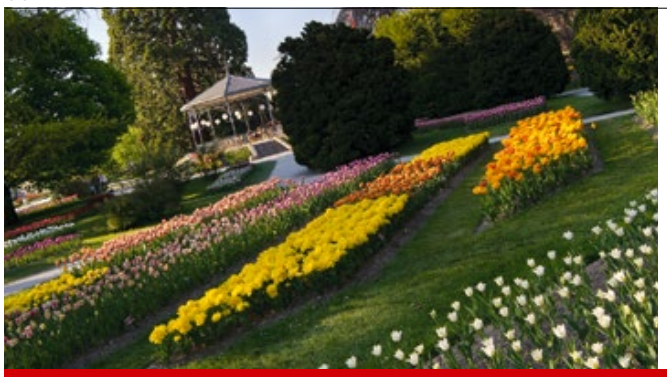

REPAS DE SOUTIEN DE LA FÊTE DE LA TULIPE

Comme chaque année, le Parc de l'Indépendance va se parer d'un tapis de fleurs à l'occasion de la Fête de la Tulipe. Vous pouvez soutenir cette manifestation en participant au repas de soutien organisé par Morges Région Tourisme. Il se déroulera le 26 avril 2013 dans le magnifique cadre des Portes des Iris à Vullierens. Pour ceux qui le souhaitent, le trajet depuis Morges sera possible à bord du Petit Train pour les 50 premiers arrivés et une grande tombola sera organisée lors du repas. Les bénéfices serviront à financer les 120'000 bulbes et les manifestations de cette fête 2013.
Pour le programme complet et les inscriptions www.morges-tourisme.ch/tulipe

Morges-sous-Rire 25e édition
une explosion de talents !

25 ans… que Morges accueille chaque été les meilleurs humoristes du moment ! Et pour fêter cet événement, les plus grosses pointures ainsi que les étoiles montantes de l'humour actuel se côtoieront sur les différentes scènes du Festival du vendredi 7 au samedi 15 juin 2013.

Le Théâtre de Beausobre accueillera cette année en **Pré-Festival** trois artistes qui ont honoré Morges-sous-Rire depuis ses débuts. Trois noms incontournables dans le milieu de l'humour présenteront leur nouveau spectacle :

Franck Dubosc, le lundi 22 avril A l'état sauvage Nouveau spectacle

Au Chapiteau FILLS MONKEY, le vendredi 14 juin Incredible Drum show

Franck Dubosc	lundi 22 avril
Gad Elmaleh	mercredi 15 mai
Anne Roumanoff	mercredi 29 mai

Pour son 25e anniversaire, le Festival concentrera tous ses spectacles sur le site de Beausobre.
Les spectateurs auront le choix entre trois scènes :

- **Le Théâtre de Beausobre** (850 places) qui accueillera les grands artistes confirmés
- **Le Café-Théâtre** (150 places), lieu magique du festival, spécialement aménagé dans les Foyers, accueillera la nouvelle vague des jeunes talents, dont certains ont été révélés par l'émission TV de Laurent Ruquier.
- Enfin, **un Chapiteau** de 350 places érigé derrière le théâtre qui émerveillera le public avec son ambiance féerique et qui donnera une large place aux nouveaux talents.

3 Galas anniversaire

25 ans ça se fête ! Le Festival proposera à son public trois galas-anniversaires réunissant une palette d'artistes suisses et étrangers:

Samedi 8 juin – Gala
« Ces Suisses qui nous font rire »
réunissant sur scène Marie-Thérèse Porchet, Thierry Meury, Nathanael Rochat, Cuche et Barbezat, Sandrine Viglino, Laurent Nicolet, Laurent Deshusses et Pierric.
Dimanche 9 juin – Gala
« Michel Boujenah invite la jeune génération »
avec Kev Adams, Ahmed Sylla, John Eledjam, Constance entre autres …

Au Café Théâtre Cuche et Barbezat, mardi 11 juin Rallument le sapin Nouveau spectacle

Lundi 10 juin – Gala
« Morges-sous-Rire a 25 ans, nous beaucoup plus » proposé par Frédéric Recrosio, Jean-Luc Barbezat, Marc Donet-Monet, Laurent Flutsch, Thierry Romanens, Brigitte Rosset et Karim Slama.

Gâteau d'anniversaire

Pour marquer ce quart de siècle d'existence, le Festival prévoit plusieurs actions et événements anniversaire. A commencer par un gâteau géant qui sera distribué en petits morceaux aux passants gourmands à la gare de Lausanne à la mi-avril. Cette manifestation sera suivie par d'autres opérations et offres promo à découvrir.

Ambiance de fête

Le traditionnel marché de nuit sur l'esplanade de Beausobre proposera, cette année, une multitude de nouveaux stands.
L'espace VIP, le fief des sponsors du festival et des entreprises de la région qui accueillent leurs clients pour des cocktails dînatoires avant les spectacles, sera agrémenté d'un lieu supplémentaire à l'amphithéâtre.
Enfin, une multitude d'animations et spectacles de rues donneront au site du Festival une ambiance résolument festive.

Découvrez le programme complet des 25 ans sur
www.morges-sous-rire.ch

Location :
Tél. 021 804 97 16 ou 021 804 15 90
www.morges-sous-rire.ch et www.fnac.ch

Christelle Chollet, le lundi 10 juin Le nouveau spectacle

Le 25e Festival en chiffres	
25	ans d'éclats de rire
100	collaborateurs et bénévoles
3	scènes
39	spectacles
16'000	personnes attendues
450	projecteurs
8	loges
2'000	coupes de champagne

Gabrielle Nassisi Kohler
Responsable communication Théâtre de Beausobre

MESSAGE DE LA POLICE : Restez attentifs, ne vous laissez pas distraire !

Coup du pneu crevé, coup de la tache, personne qui demande son chemin, signatures pour de fausses collectes, faux accidents de circulation avec les rétroviseurs, la liste n'est de loin pas exhaustive. Les voleurs ne cessent d'inventer des stratagèmes pour détourner votre attention et dérober vos biens.

Alors voici quelques conseils :
Soyez attentifs, ne vous laissez pas distraire. Lorsque vous vous trouvez dans un endroit où il y a de la foule, au concert, lors de fêtes publiques ou de festivals, ne prenez que de l'argent liquide et ne prenez pas vos cartes de crédit ou de débit. Mettez votre porte-monnaie et votre téléphone portable dans une poche fermée, si possible à l'intérieur de vos vêtements.

Utilisez une pochette ventrale, sous les habits, pour vos valeurs. Enfin, n'hésitez pas à signaler tout comportement qui vous paraît suspect.

Olivier Bohren, Police Région Morges

Yannick Joly est stagiaire à Beausobre depuis février 2013

L'administration … à votre service

Théâtre de Beausobre un vivier de stagiaires

Depuis plus de 25 ans, outre la vocation de divertir un nombreux public avec une saison riche en spectacles, le Théâtre de Beausobre assure un rôle prépondérant dans la formation professionnelle de stagiaire en communication et animation socio-culturelle.

Depuis sa création, Jean-Marc Desponds et Jean-Marc Genier, à la direction du Théâtre de Beausobre, ont toujours mis un point d'honneur à partager et transmettre leur expérience et leur professionnalisme à de jeunes étudiants, ceci afin de les aider à préparer leur avenir, à explorer de nouvelles pistes de travail et à développer leurs compétences professionnelles. Ce lieu de formation, inédit à l'époque, fut un des endroits précurseurs en Suisse romande, désireux d'intégrer des stagiaires dans le monde culturel.

Depuis 1986, une cinquantaine de jeunes passionnés de culture se sont succédé à l'administration et à la technique du théâtre. D'une durée générale de six mois, ces stages leur ont permis d'acquérir les bases de la communication et des relations publiques, de l'organisation de spectacle, des relations presse, de la politique culturelle ainsi que quelques notions de techniques de scène. Ils ont également eu l'opportunité lors de ce passage de développer un réseau de contacts professionnels en Suisse romande.

Pour la plupart, cette formation vient en complément d'un cursus universitaire ou dans le cadre de l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne). Soulignons que le théâtre a pu également accueillir des chômeurs en fin de droit, dans un but de réinsertion professionnelle.

Parmi les nombreux stagiaires qui sont passés par Beausobre, certains ont embrassé des carrières plus qu'honorables ; pour n'en citer que quelques-uns : Natacha Rossel devenue journaliste à *24 heures* ; Christine Rendina, responsable pour la Suisse de la billetterie Fnac ; Lucie Goy, désormais administratrice du Teatro Malandro, dirigé par Omar Porras ; Grégoire Narbel, administrateur du Théâtre du Vide-Poche à Lausanne ; Thierry Luisier, actuel directeur du Théâtre Benno Besson à Yverdon-les-Bains, et, cerise sur le gâteau, mentionnons quand même le parcours brillant de l'actuelle directrice du Théâtre, Roxane Aybek, qui a elle-même suivi un stage de formation à Beausobre en 1997 avant d'être, entre autres administratrice du Béjart Ballet et des tournées des artistes Henri Dès et Gaëtan et d'effectuer un « retour aux sources » fort réussi !

Pascale Meyer, assistante de direction

« Durant mon stage, je souhaite participer à la vie du Théâtre de Beausobre, élargir mes connaissances du monde du spectacle et développer mes compétences en gestion de projets et relations publiques. »

Yannick Joly, stagiaire

« Travailler au Théâtre de Beausobre c'est travailler dans un autre monde, on aime ou on n'aime pas. Un monde en perpétuel mouvement, des camions qui se déchargent, des décors qui se montent, des techniciens qui s'agitent, du bruit, les répétitions, les téléphones qui sonnent, des discussions par dessus les bureaux, des billets qui se vendent … Ce contexte m'a permis de développer ma capacité d'adaptation à travailler suivant chaque situation. Je noterai également qu'effectuer un stage au sein de Beausobre c'est aussi développer un réseau professionnel non négligeable, ainsi que de nombreuses connaissances dans le milieu du spectacle, sans compter le fait de pouvoir assister à de nombreux spectacles ! »

Jessica Tonetti, ancienne stagiaire

Un nouveau lieu pour **les associations**

Le réseau associatif est très dense à Morges. Quel que soit le domaine concerné (culturel, caritatif, social, sportif, etc.), les associations ont régulièrement besoin de locaux pour pouvoir assurer leur fonctionnement administratif. Un nouveau lieu est désormais mis à leur disposition.

Les associations morgiennes sont parfois confrontées à des difficultés pour trouver des lieux leur permettant d'organiser leurs assemblées générales, séances de comité, de groupes de travail ou de formations internes. Or, ces événements sont indispensables au bon fonctionnement associatif !
Depuis quelques mois, un local est mis à disposition des associations morgiennes.

Situation
Le local est situé à l'extrémité nord de la patinoire des Eaux-Minérales, en dessous de la halle de curling.

Capacité et disposition
Composé de deux pièces avec un seul accès, ce local permet aux associations de tenir des séances jusqu'à 15 personnes environ dans la pièce principale, ainsi que de profiter d'un espace de bureau et détente dans la seconde pièce.

Equipements
Le local est équipé pour la tenue d'assemblées ou de séances : en plus des tables et des chaises, un flip-chart est à disposition ainsi qu'un réseau WiFi. Le local est équipé d'un frigo et d'un lavabo, mais ne dispose pas de WC.
Des armoires et des casiers sont également disponibles : les associations peuvent les utiliser, sur demande, pour stocker leur matériel administratif.

Coûts
Ce local est mis gratuitement à disposition des associations à but non lucratif. Les locataires sont invités à participer aux coûts de fonctionnement avec une contribution libre, et les boissons sont payantes.

Réservations
Les réservations sont à faire en ligne sur le site :
www.lamaisondesassociations.ch
Ce local est dévolu à la vie associative, la location à des particuliers est donc exclue. Seules les associations à but non lucratif peuvent en bénéficier.

Christelle Joly
déléguée à la vie culturelle, sportive et associative

Impressum :
Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles : Véronique Chaignat
Crédit images : Olivier Bohren, Bureau d'architectes
Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA
Grégoire Chappuis (Petit Train, CityGolf et IPod)
Murielle Llamosas (Orgues de Barbarie)
Graphisme : Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression : Papier recyclé Cyclus Print, PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'000 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution : CHF 1.–/ex.

Taxes de séjour et taxes sur les résidences secondaires : A quoi sont-elles attribuées ?

Quelques activités financées par la taxe de séjour

Les communes membres du district de Morges qui ont adopté le règlement intercommunal (2010), perçoivent une taxe de séjour sur les nuitées des hôtes de passage ou en séjour sur leur territoire respectif et une taxe sur les résidences secondaires auprès des propriétaires de ces dernières. Le produit de ces taxes sert principalement au développement touristique du district de Morges.

Un impôt perçu par les communes

La taxe de séjour perçue par les communes est un impôt d'affectation, ce qui signifie que le montant reçu doit être attribué à une charge précise. Elle est payée par l'assujetti (le touriste) à la personne (hôtelier, gestionnaire, loueur) qui encaisse et gère les revenus générés par les prestations d'hébergement.
Les hôteliers et les personnes logeant des personnes soumises à la taxe de séjour sont tenus d'en établir le décompte et de le transmettre à l'autorité intercommunale de perception de la taxe.

Une aide nécessaire pour le financement du tourisme régional

Le produit de la taxe doit être affecté à des projets et activités touristiques :

- Financement d'équipements, d'installations et de matériel touristique
- Financement des offices de tourisme : pour l'accueil, l'information et l'animation destinés aux hôtes
- Financement de projets liés à des activités et événements touristiques

Nouveautés en 2013

Le règlement stipule que toute personne, locataire ou propriétaire, d'une résidence secondaire non domiciliée dans la commune, est soumise à une taxe de séjour. Cela signifie que depuis le 1er janvier 2013, il incombe aux propriétaires de signaler et d'informer leurs locataires inscrits en résidence secondaire sur l'obligation de payer une taxe en plus de leur loyer. Cette taxe doit être perçue par le propriétaire puis reversée à l'organe de perception.

Pour faciliter le travail, l'ARCAM a réalisé un site Internet permettant aux assujettis de s'inscrire en ligne et de procéder à cette obligation : **www.e-arcam.ch**

Nadine Cossy, préposée à l'Office de la population
et Giancarlo Stella, secrétaire municipal

Plus d'informations sur :

- ARCAM, Bureau de perception des taxes, les lundis et les jeudis de 9h à 12h au 021 802 35 57
  ou **taxedesejour@arcam-vd.ch**
- Pour les aspects réglementaires et l'utilisation de la taxe : **www.arcam-vd.ch**
- Pour les formules d'annonce des nuitées ou arrivée des personnes en résidence secondaire : **www.morges.ch/guichet_virtuel** sous rubrique **Office de la population**

La minute verte
La vie de la tulipe

La tulipe est originaire du pied de la chaîne de l'Himalaya. La contrée étant sous domination de l'Empire Ottoman, les fleurs arrivèrent à Constantinople comme tributs des contrées soumises. Et c'est pourquoi, on considère que la Turquie est son pays d'origine. Dès le XVIe siècle, elle fut introduite clandestinement en Europe où elle se négociait à prix d'or.
La tulipe se multiplie par graines ou par division. Les graines produisent un bulbe capable de porter une fleur au bout de 7 à 12 ans. Dès qu'un bulbe a fleuri, le bulbe mère disparaît, laissant place à un clone pourvu d'une ou plusieurs bulbilles filles. Cultivées correctement, ces bulbilles deviennent à leur tour des bulbes florifères. Ce sont les bulbes que l'on trouve à l'automne. Ceux-ci sont en repos estival et ils n'ont pas de feuilles ou de racines. Une fois plantés, de préférence fin septembre à mi-octobre, ils sortent de leur dormance et vont faire des racines jusqu'au gel du sol. En hiver, la croissance des racines s'arrête et le bulbe vit au ralenti. Tôt au printemps, l'activité reprend et les feuilles commencent à apparaître. Suivant la précocité, on aura des fleurs dès mars et cela jusqu'en mai.

La production des feuilles et fleurs si tôt dans l'année est due aux réserves que le bulbe a accumulées pendant l'été précédent avant de tomber en dormance. Après la floraison, la plante est vidée de ses réserves et doit les refaire au plus vite. Les feuilles, jusqu'à leur jaunissement, vont produire et emmagasiner les nouvelles réserves dans le bulbe fille. Cela va permettre d'avoir des racines et fleurs à l'automne et au printemps suivants.
Vous pouvez laisser les bulbes en place, mais si vous désirez les enlever de la plate-bande et les conserver, vous devrez les arracher avec le maximum de feuilles et racines. Replantez-les dans un endroit discret et ensoleillé. Une fois les feuilles sèches, déterrez les bulbes et entreposez-les dans un endroit frais et sec jusqu'à la période de plantation.

Bernard Jaquenoud, chef de culture Etablissement horticole

Information concernant le papier sur lequel le journal Reflets est imprimé

Le «Cyclus Print» est constitué à 100 % de vieux papier d'imprimerie et de bureau. Il est couché afin d'améliorer l'opacité, la qualité de la reproduction et de limiter la consommation d'encre. Ce papier bénéficie de la reconnaissance internationale et est certifié «Ange bleu» valable uniquement pour les papiers 100 % recyclés.